

AFFAIRE N° 38. - Adjudication pour travaux de construction du
Groupe Scolaire de la Source (1ère tranche)

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La première tranche des travaux de construction du groupe scolaire de la Source comporte:

- I - un bâtiment d'enseignement (filles) comprenant: 18 classes
1 logement - 1 bureau
- II - 1 préau réfectoire
- III - 1 cuisine de réserve
- IV - 2 blocs sanitaires
- V - 1 bloc douches
- VI - 1 plateau d'évolution type n° 2
- VII- 1 partie des V.R.D.

Le devis de l'architecte s'élève à 48.793.830 frs CFA. ^(pour la 1ère tranche) Le montant total des travaux est de 93 614 000 francs CFA ^(1ère et 2ème tranches).

Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous soumettre le dossier concernant l'adjudication des travaux en cause qui est prévue pour le 27 Juillet prochain, en vous demandant de bien vouloir l'approuver.

Je mets la question aux voix .

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
St Denis le 5 septembre 1966
P/le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
signé : J. Bluchard.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare close la Deuxième Session Extraordinaire du Conseil Municipal et lève la séance à 18 H.30.